

EPCI DU BASSIN DE LANDRES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du 14 avril 2016

DEPARTEMENT :
Meurthe-et-Moselle

ARRONDISSEMENT :
Briey

CANTON :
Du Pays de Briey

Délégués en exercice : 29
Présents : 24
Votants : 28

Le Président certifie que le Conseil
Communautaire a été convoqué le
05/04/2016

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture le : 18/04/2016
et publication du : 18/04/2016

L'an deux mille seize, le jeudi quatorze avril à vingt heures à la salle municipale de Tucquegnieux, le Conseil Communautaire de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale du Bassin de Landres était assemblé en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LEON.

COMMUNES MEMBRES DE L'E.P.C.I. :

Etaient présents :

Commune d'**AVILLERS** : Mme CAPELLINI
Commune de **BOULIGNY** : MM. KINTZINGER, BRUSCO, FISCHESSE G., DONETTI, RIGOLET
Commune de **DOMPRIX** : M. FISCHESSE P.
Commune de **JOUDREVILLE** : MM. LEON, CROCIATI
Commune de **LANDRES** : M. CECCATO
Commune de **MAIRY-MAINVILLE** : M. KUEN
Commune de **MERCY LE BAS** : MM. PEDESINI, KOSINSKI
Commune de **PIENNES** : MM. MARIUZZO, TYL, MARRASSE, MAZZOCCO
Commune de **TRIEUX** : M. MIRJOLET
Commune de **TUCQUEGNEUX** : MM. STACHOWIAK, WAWRZYNIAK, CARLI, FRETTE, GAYCHET
Commune de **XIVRY-CIRCOURT** : M. SCHNEIDER

Etaient représentés :

Commune de **BOULIGNY** : M. BERNARDI est représenté par M. STACHOWIAK
Commune de **PIENNES** : Mme COUJOUR est représentée par Mme TYL
Commune de **TRIEUX** : M. GOURY est représenté par M. CECCATO
Mme SABBA est représentée par M. LEON

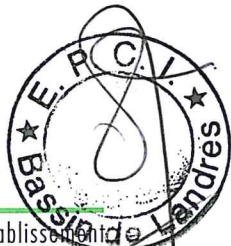
Etaient absents (excusés) :

Commune de **TRIEUX** : Mme MASCELLI

Secrétaire de séance : Mme KOSINSKI

Le Président
Jean-Marc LEON

Le Président
Jean-Marc LEON



Etablissement
Public de
Coopération
Intercommunale
Tél : 03 82 21 73 11
Fax : 03 82 21 88 34
e.p.c.i@epci-bl.eu
1, rue du C^dFabien
B.P. 70039
54490 Piennes

Acte n° D2016-04-016
Approbation des Comptes de Gestion 2015 des budgets Lotissements

Accusé de réception en préfecture
054-245400379-20160414-2016-016-DE
Date de télétransmission : 18/04/2016
Date de réception préfecture : 18/04/2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Compte de Gestion 2015 du Budget Lotissement Spodati à Tucquegnieux,

Vu le Compte de Gestion 2015 du Budget Lotissement Jean Jaurès à Tucquegnieux,

Vu le Compte de Gestion 2015 du Budget Lotissement Les Puits 1 à Tucquegnieux,

Vu le Compte de Gestion 2015 du Budget Lotissement Les Puits 2 à Tucquegnieux,

Vu le Compte de Gestion 2015 du Budget Lotissement Les Prunelles à Trieux,

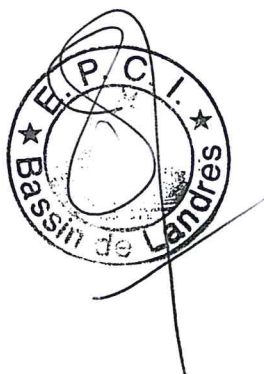
Vu le Compte de Gestion 2015 du Budget Lotissement La Croisette à Landres,

Vu le Compte de Gestion 2015 du Budget Lotissement Le Valmusson à Piennes,

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver le Compte de Gestion 2015 du Budget Lotissement Spodati Tucquegnieux.
- D'approuver le Compte de Gestion 2015 du Budget Lotissement Jean Jaurès à Tucquegnieux.
- D'approuver le Compte de Gestion 2015 du Budget Lotissement Les Puits 1 à Tucquegnieux.
- D'approuver le Compte de Gestion 2015 du Budget Lotissement Les Puits 2 à Tucquegnieux.
- D'approuver le Compte de Gestion 2015 du Budget Lotissement Les Prunelles à Trieux.
- D'approuver le Compte de Gestion 2015 du Budget Lotissement La Croisette à Landres.
- D'approuver le Compte de Gestion 2015 du Budget Lotissement Le Valmusson à Piennes.

Extrait certifié conforme
Le Président
Jean-Marc LEON



Accusé de réception en préfecture
054-245400379-20160414-2016-016-DE
Date de télétransmission : 18/04/2016
Date de réception préfecture : 18/04/2016